

**ECURIE AUTO CHÂTEAU GAILLARD**  
**5 Impasse des Monts Mesnil Bellanguet**

**27700 LES ANDELYS**

[eacg.e-monsite.com](http://eacg.e-monsite.com) ou [facebook.com /coursedecoteandelys](https://facebook.com/coursedecoteandelys)



# 24ème COURSE DE CÔTE DES ANDELYS-EURE

## REGLEMENT PARTICULIER

**Coupe de France de la Montagne**  
**22 & 23 JUIN 2024**

Fédération  
Française du  
Sport Automobile **FFSA**



# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

## 24<sup>ème</sup> COURSE DE COTE DES ANDELYS

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.*

### L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE HAUTE-NORMANDIE

(Organisateur Administratif)

Avec le concours de

### L'ASSOCIATION ECURIE AUTO CHÂTEAU GAILLARD

(Organisateur Technique)

**Organise les 22 et 23 JUIN 2024**

Sous le patronage de la municipalité des Andelys

Une compétition automobile régionale dénommée :

### 24<sup>ème</sup> COURSE DE CÔTE DES ANDELYS.

Cette compétition compte pour :

- LA COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE 2024 coefficient 1
- LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE REGIONALE DE NORMANDIE 2024.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue de Normandie sous le numéro 12 en date du 26/02/2024, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro 112 en date du 26/02/2024.

#### *Organisateur technique*

**Nom : ECURIE AUTO CHÂTEAU GAILLARD**

**Adresse : 5 Impasse des Monts, Le Mesnil Bellanguet, 27700 LES ANDELYS**

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

##### 1.1P. OFFICIELS

##### *Compétitions régionales*

Présidente du Collège des Commissaires Sportifs	Mme N. GUIBLAIN. ....	Licence n° 7079__
Commissaire Sportif	Mr M. TESNIERE.....	Licence n° 125487_
Commissaire sportif	Mr G. GREUET	Licence n° 2653_
Directeur de Course	Mr A. OVIEVE. ....	Licence n° 196080__
Directeur de Course Stagiaire	Mr J. FOURRIER.....	Licence n° 4913
Directeur de Course Adjoint	Mr A. GUIBLAIN. ....	Licence n° 7081__
Commissaire Technique Responsable	Mr J. SALENNE	Licence n° 18219__
Commissaire technique adjoint	Mr J.M. DESSE	Licence n° 5538
Commissaire technique	Mr W. BLOT	Licence n° 236179
Commissaire technique stagiaire	Mr V. BARIBAUD .....	Licence n° 154542

Médecin	Mr H. GALLOIS..... Licence n° 332301
Chargé de la mise en place des moyens	Mr P. CHAMPROUX..... Licence n° 82173__
Chargée des relations avec les concurrents	Mme M. PIERRE..... Licence n° 8342__
Chargée des relations avec les concurrents	Mme L. LEVALLOIS..... Licence n° 245180
Chargé des Commissaires de route	Mr A. VIANDIER. .... Licence n° 13368__
Chronométrateur	Mr P. DESFOUX..... Licence n° 2780__
Chronométrateur	Mr L. HENNEBOIS ..... Licence n° 205961__

### 1.2P. HORAIRES

Parution du règlement : dès réception du visa

Ouverture des engagements : dès réception du visa.

Clôture des engagements le **Mardi 18/06/2024 à 23h59.**

Publication de la liste des engagés le Jeudi 20/06/2024.

Vérifications administratives le Samedi 22/06/2024 : **10h/12h et 14h/17h.**

Le dimanche 23/06/2024 : **07h/07h45.**

Vérifications techniques le Samedi 22/06/2024 : **10h15/12h15 et 14h15/17h15.**

Le Dimanche 23/06/2024 : **07h15/08h.**

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le Dimanche 23/06/2024 : **08h30.**

Briefing des commissaires le Samedi 22/06/2024 : **13h45.**

Le Dimanche 23/06/2024 : **07h15.**

Essais non chronométrés le Samedi 22/06/2024 : **14h30/18h30.**

Le Dimanche 23/06/2024 : **08h/08h40.**

Essais chronométrés le Dimanche 23/06/2024 : **09/10h30.**

Briefing des pilotes : Remise écrit aux concurrents lors des vérifications administratives.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le Dimanche 23/06/2024 : **10h35.**

Epreuve du Championnat de France de la Montagne : affichage des ordres de départ à la course (Série A - Série B) : Lors de l'affichage des concurrents autorisés à prendre part à la course le Dimanche 23/06/2024 : **10h35.**

### Course

- 1<sup>ère</sup> montée le Dimanche 23/06/2024 à partir de **10h45.**
- 2<sup>ème</sup> montée le Dimanche 23/06/2024 à partir de **13h30.**
- 3<sup>ème</sup> montée le Dimanche 23/06/2024 à l'issue de la 2<sup>ème</sup>.

- 4<sup>ème</sup> montée (**à la discrétion du Directeur de course, en fonction du nombre de concurrents et du temps disponible**) le Dimanche 23/06/2024 à l'issue de la 3<sup>ème</sup>

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

PODIUM le Dimanche 23/06/2024 **dès la fin de la course.**

Remise des prix le Dimanche 23/06/2024 **à la suite du podium sous le préau de l'Ecole Marcel LEFEBVRE.**

Les concurrents pourront retirer les chèques correspondants à leur prix ainsi que le Palmarès :

Le Dimanche 23/06/2024 de **18h30 à 20h**, lieu : **PREAU DE L'ECOLE MARCEL LEFEBVRE.**

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le Samedi 22/06/2024 à **16h00.**

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Vérifications administratives le Samedi 22/06/2024 : **10h/12h et 14h/17h** et le Dimanche 23/06/2024 : **07h/07h45**, lieu : **Ecole Marcel LEFEBVRE Rue Louis PASTEUR Les ANDELYS.**

Vérifications techniques le Samedi 22/06/2024 : **10h15/12h15 et 14h15/17h15** et le Dimanche 23/06/2024 : **07h15/08h**, lieu : **tente installée rue Louis Pasteur sur le trottoir entre le parking du centre médical et l'entrée du terrain EDF.**

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :

Adresse : Garage J.F.C. 44 Avenue de la République 27700 Les ANDELYS.

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le Dimanche 23/06/2024 à **08h00.**

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le Dimanche 23/06/2024 à **08h15.**

### **1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES**

- a) Essais non chronométrés du Samedi 22/06/2024.

**A la fin d'une session d'essais non chronométrée, pour revenir en prégrille, les concurrents ont obligation de faire demi-tour dans le parc concurrent.**

**Il n'y a aucune restriction sur le nombre de montées.**

b) Exposition des véhicules au public le samedi 22/06/2024.

**Suite à la dernière montée des essais libres du samedi, les véhicules se rendront place Nicolas POUSSIN, pour être exposés au public et favoriser les relations entre pilotes et spectateurs (séances photos et dédicaces).**

c) Essais non chronométrés du Dimanche 23/06/2024.

**Les essais sont réservés uniquement aux concurrents qui n'auraient pas pris part aux essais non chronométrés du Samedi.**

d) Parc d'Assistance.

Après l'épreuve, le concurrent qui laisse des détritrus, déchets ou tâches importantes (huile ou autres produits), se verra pénalisé d'une amende de 100 €.

e) Accompagnement en prégrille.

Le port du casque est obligatoire pour les accompagnateurs motorisés en prégrille.

f) Zone de départ.

La zone de départ est interdite d'accès aux accompagnateurs et mécaniciens, sauf autorisation du Directeur de course.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. ENGAGEMENTS

#### Par courrier.

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse ci-dessous, jusqu'au **Mardi 18 JUIN 2024 à 23h59.**

**Patrice CHAMPROUX : Vice-Président de l'Ecurie Auto Château Gaillard  
8 Rue LAVOISIER 27700 LES ANDELYS**

#### Contact.

Patrice CHAMPROUX Téléphone : 06.12.69.22.96 Adresse-mail : [champroux.patrice@gmail.com](mailto:champroux.patrice@gmail.com)

Les droits d'engagement sont fixés à **260 €**, réduits à **130 €**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

**Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement, les chèques ne seront encaissés qu'après la course.**

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

**Tout forfait devra être notifié aux organisateurs 48h minimum avant le début de l'épreuve pour être en droit d'obtenir le remboursement des frais de participation.**

**Possibilité de titres de participation :**

- Être munis d'un certificat de médecin de non-indication à la pratique du sport automobile.
- Être titulaire du permis de conduire.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension de licence.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1P. VOITURES ADMISES**

**Le nombre des voitures admises est fixé à 120.**

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

### **4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS**

*Voir règlement standard des courses de côte.*

### **4.3P. NUMEROS DE COURSE**

*Voir règlement standard des courses de côte.*

### **4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE**

*Voir tableau de sécurité.*

## **ARTICLE 5P. PUBLICITES**

Voir règlement standard des courses de côte.

La publicité obligatoire et la Publicité optionnelle seront précisées par un additif de l'Organisateur.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. PARCOURS**

La course de côte des Andelys se déroulera sur la RD1 dite Côte de Cléry.

La course se déroulera en 4 montées maximum selon directives du Directeur de course.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ D1

Arrivée D1

Pente moyenne environ 5%

Longueur du parcours 1730 mètres

Modalité de retour au départ, en convoi par la route de course.

Parc de départ : Rue de l'Egalité

Parc d'arrivée : D1

#### **6.2P. ROUTE DE COURSE**

L'accès au départ, se fait par la rue de l'Egalité.

#### **6.3P. FILE DE DEPART**

File de départ : Rue de l'Egalité

#### **6.4P. SIGNALISATION**

Voir règlement standard des courses de côte.

#### **6.5P. PARC CONCURRENT**

- Les parcs concurrents seront situés dans la cour de l'école Marcel LEFEBVRE, le gymnase de la boulaye, la Rue Louis PASTEUR, l'Avenue du Général De GAULLE.
- L'ensemble des parcs sera équipé en distribution électrique (puissance domestique)
- Les parcs concurrents : Avenue Général De GAULLE et Rue PASTEUR seront accessibles à partir de **7h00, le Samedi 22 juin 2024**, Les parcs Marcel LEFEBVRE et la BOULAYE seront accessibles le **Vendredi 21 juin 2024 de 19h30 à 22h00**.

Le parc concurrent de l'Ecole Marcel LEFEBVRE sera réservé en priorité pour les participants des groupes : D/E et CM/CNF/CN. **Il sera attribué un emplacement numéroté à la réception de la feuille d'engagement accompagnée de son règlement dans la limite des places, l'attribution étant liée à la date d'arrivée de l'engagement suivant le principe premier arrivé, premier servi.**

#### **6.6P. PARC FERME FINAL**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés sur plateau.

#### **6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS**

Les tableaux d'affichage seront placés :

- Pendant les vérifications au parc des vérifications : Préau de l'Ecole Marcel LEFEBVRE.
- Pendant les essais et la course au parc départ : Préau de l'Ecole Marcel LEFEBVRE.
- Pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée : Préau de l'Ecole Marcel LEFEBVRE.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

#### **6.8P. PERMANENCE**

Pendant la compétition, une permanence se tiendra : **A l'Ecole Marcel LEFEBVRE de 10h00 à 19h00 le Samedi 22 juin 2024 et de 07h00 à 18h30 le Dimanche 23 juin 2024.**

Téléphone permanence :

**Patrice CHAMPROUX : 06.12.69.22.96**

**Thierry LECOUR : 06.45.22.71.60**

Centre de secours le plus proche :

## ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

Voir article 1.2 Horaires.

### 7.3P. COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Préciser la procédure de départ : aux feux tricolores.

### 7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

**Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.**

## ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- Un classement général pour les voitures de Sport (série A),
- Un classement général pour les voitures de Production (série B),
- Un classement par groupe et par classe (séries A et B confondues)

## ARTICLE 10P. PRIX

**Ni les prix, ni les coupes ne sont cumulables, il n'y a pas de reports.**

### Trophées

**Trophée BERTHEUIL : 1<sup>er</sup> Pilote au Scratch de moins de 25 ans à la date de la course (23 juin 2024)**

### Prix

**\*Si 5 ou moins de 5 concurrents, seuls les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de classe recevront un prix.**

**\*Si 3 ou moins de 3 concurrents, seul le 1<sup>er</sup> recevra un prix.**

	1er	2ème	3ème	4ème
Scratch groupe A	200 €	175 €	150 €	
Scratch groupe B	175 €	150 €	130 €	
Groupe	85 €	60 €		
Classe	55 € *	40 € *	30 € *	25 € *



Féminine	130 €	100 €	75 €	
----------	-------	-------	------	--

### Coupes

Une coupe sera remise :

Aux 3 (trois) premiers du scratch

Aux 3 (trois) premiers des voitures de production (série B)

Aux 3 (trois) premières féminines

Au premier de Groupe

Au premier de Classe

Une médaille souvenir à tous les autres participants.

**LES COUPES NE SONT PAS CUMULABLES.**

Une médaille souvenir sera attribué à chaque commissaire de piste.

### Podium

Podium à l'entrée du Parc de l'Ecole Marcel LEFEBVRE pour les 3(trois) premiers du Scratch, les 3(trois) premiers de série B, les 3(trois) premières Féminines et le Vainqueur du Trophée BERTHEUIL, après la dernière descente.

### Remise du Palmarès, des Coupes, du Trophée et des Prix

La remise des coupes et des Médailles souvenir, les prix en espèce et le palmarès : seront remis le Dimanche 23 juin 2024 suite au podium d'arrivée sous le préau de l'Ecole Marcel LEFEBVRE.

**Se munir d'un RIB pour l'envoi des primes par virement bancaire.**

## NOTE DE L'ORGANISATION

La feuille d'engagement qui vous est jointe devra nous être retournée dûment remplie. En cas de fiche incomplète votre inscription ne pourra être prise en considération qu'en fin de liste et dans la mesure des places disponibles.

Elle ne sera valable que si elle est accompagnée d'un chèque du montant de l'inscription.

Les personnes désirant effectuer un règlement en espèces joindront à leur envoi un mandat lettre au nom de **LUCIE LECOUR**.

Nous vous remercions de votre compréhension et dans l'attente d'avoir le plaisir de vous recevoir aux ANDELYS, recevez nos cordiales salutations sportives.

**Le Comité d'Organisation.**